

Compte-rendu : Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 14 mars 2022

Date de convocation : 8 mars 2022

Etaient présents : MM. et Mme B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, J-P Huet, P. Le Guellec.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 20 h 35 sous la présidence de M. François Debeugny.

Mme A. Debeugny est désignée secrétaire de séance.

Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 15 avril 2022 à 20h45 à la mairie.
- La commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Somme se réunira le 15 mars 2022 pour examiner la demande d'agrément d'un plan simple de gestion sur le Bois l'Abbé Ouest présentée par le groupement forestier du Bois l'Abbé Ouest, concernant des parcelles situées sur le territoire de la commune.
- M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Quiquempois conseillère départementale concernant la fermeture de plages horaires sur les deux bureaux de poste du canton, Villers-Bretonneux et Longueau.

Travaux des commissions :

Administration générale, finances, éducation

- Suite au départ des locataires du logement communal et après avoir effectué l'état des lieux de sortie, il est acté un remboursement intégral de la caution. Quelques petits travaux seront réalisés avant la remise en location décalée au mois de mai.
- M. le Maire rappelle que le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 10 avril. Le bureau est constitué ; les scrutateurs sont désignés et les différents tours de garde sont affectés.
- La commission pour la révision de la liste électorale se réunira le 19 mars 2022 à 10h.
- La commission communale des impôts directs se réunira le 26 mars 2022 à 11h.
- La commission finances se réunira le 1^{er} avril 2022 à 19h30.
- Le SISCO se réunira le 29 mars 2022 à 19h30 à la mairie de Cachy.
- M. Le Guellec est mandaté par M. le Maire et Mme Dumortier pour aller à la préfecture afin d'y retirer les cartes d'élus.
- La gendarmerie d'Amiens nous informe qu'une application « Ma Sécurité » sera active en avril 2022. Cette information sera publiée dans le prochain Cachy Infos.
- M. le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture définissant la durée annuelle légale du travail à 1607 h. Le CM décide d'instaurer les 1607 h, pour les employés communaux.
- M. le Maire explique au CM que différents ateliers seront réalisés par des intervenants sur le thème « Sensibilisation à l'Education Routière » à l'école de Marcelcave. Il est possible d'y faire participer les enfants de notre RPI. Après en avoir délibéré, le CM étant favorable, il sera demandé au Syndicat scolaire de financer le transport des élèves du RPI, pour se rendre aux 2 journées « sécurité routière » à Marcelcave.
- M. le Maire donne pouvoir à M. Deleau pour représenter la commune lors de l'assemblée générale du Crédit Agricole.

- L'association la Maisonnée remercie la commune pour la contribution reçue au titre de l'année 2021. Le CM décide (9 pour) de verser une subvention de 100 € à l'association pour 2022.
- Le CM décide (9 pour) de verser une subvention de 100 € au Souvenir français pour 2022.
- M. le maire propose un soutien de solidarité à l'Ukraine de la part de la commune. Après en avoir délibéré le CM décide d'octroyer une aide financière de 300 €.

Commission Communale d'Action Sociale

- M. le Maire demande à M. Le Guellec d'entreprendre les démarches nécessaires pour ne plus adhérer au SISA. L'assemblée générale du SISA a eu lieu le 9 mars.
- L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal des Alençons a eu lieu le 22 février.
- M. Jean-Pierre Huet se charge de rédiger un article pour le Cachy Infos pour présenter l'organisme « l'ADHAP aide à domicile », sachant que celui-ci nous a été présenté par un Cachysien.

Communication, Relation, Loisirs

- M. Hein fera une présentation du site internet lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- Des éléments défectueux ont été relevés sur l'aire de jeux et le parcours sportif. Des pièces détachées sont recherchées.
- Un point est fait suite à la réunion avec les associations de la commune qui a eu lieu le 22 février. Cela concerne principalement l'organisation de la fête locale, qui devrait retrouver une forme « normale » cette année.
- Une cérémonie locale sera organisée le 25 avril, jour de l'Anzac.
- M. Le Guellec se charge d'aller chercher des flyers sur le tourisme dans la Somme, à Villers-Bretonneux.
- Le prochain Cachy Infos sortira le 31 mars. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. Mme Alice Debeugny se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 29 mars pour la relecture.

Environnement, Cadre de vie

- Mme Dumortier précise que des panneaux avec le label « 1 fleur » seront commandés pour chaque entrée de la commune. Une inauguration de ce label aura lieu le 9 avril. L'invitation sera distribuée très prochainement aux habitants, aux associations locales, et aux écoles. L'opération Hauts de France Propres aura lieu aussi ce 9 avril. La commission environnement se réunira le 24 mars.
- Mme Dumortier présente le projet « Activités des ados 2022 » en partenariat avec les communes de Gentelles, le Hamel et Marcelcave. Ce projet se compose sur deux périodes, une en avril et une en juillet. Le CM émet un avis favorable pour la période de juillet comme l'an dernier.

Urbanisme

- M. le Maire indique avoir rencontré l'entreprise Signaux Girod et demande une réduction du devis concernant l'achat d'un panneau de pré-signalisation routier, de panneaux « noms de rues » et « numéros d'habitations ».
- M. le Maire indique que le SIEP du Santerre va réaliser des travaux sur le réservoir de Villers-Bretonneux du 31 janvier au 27 mai 2022. Pendant cette période, l'alimentation en eau se fera par les réservoirs de Guillaucourt. Ce mode de fonctionnement peut engendrer des variations de pression.
- M. le Maire donne lecture du courrier de la FDE concernant la demande de la ville d'Albert. Après en avoir délibéré, le CM émet un avis favorable à l'adhésion de la ville d'Albert à la FDE 80.

Biens communaux, Travaux

- M. le Maire indique que pour les travaux devant être réalisés dans la mairie, il y a lieu de déménager l'accueil. Celui-ci sera assuré dans le logement voisin de la mairie, à partir du 11 avril. Les opérations de votes sont quant à elle maintenues à la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire,

Les membres,

François DEBEUGNY

Alice DEBEUGNY